

09 déc 2016 -14:51

Appartient à Conseil des ministres du 9 décembre 2016

Mesures de lutte contre la fraude fiscale

Sur proposition du ministre des Finances chargé de la Fraude fiscale Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des mesures de lutte contre la fraude fiscale.

Cet avant-projet comprend des mesures visant à se conformer aux prescriptions internationales en matière de lutte contre la fraude fiscale et à améliorer les règles en matière de la TVA concernant la saisie conservatoire.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanoverveldt.belgium.be>